

Giromagny

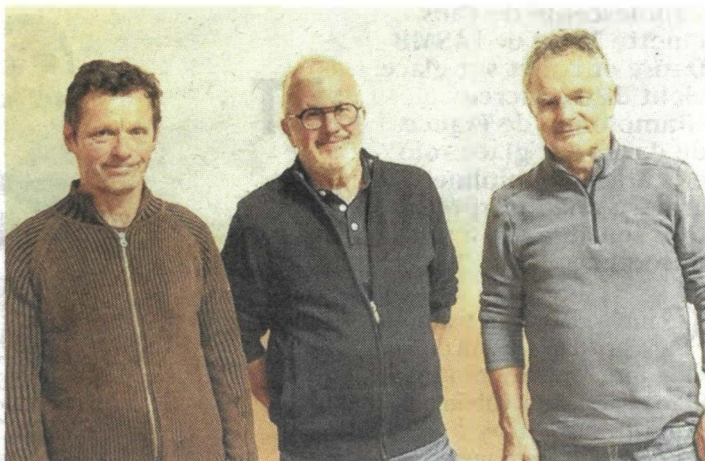
Syndicat des eaux : Jacky Chipaux succède à Guy Miclo à la présidence

Les membres du syndicat intercommunal des eaux de Giromagny se sont réunis pour élire son président et ses vice-présidents, voter leurs indemnités et choisir leurs représentants de commissions.

Guy Miclo, président sortant, ouvre la séance et installe la nouvelle assemblée composée de 28 titulaires, représentants les 14 communes qui constituent le syndicat des eaux.

« La présidence du comité syndical est une lourde charge qui demande un investissement important, les missions du président sont nombreuses et le budget représente en fonctionnement 1 890 000 € et en investissement, 1 028 600 €, le personnel est de qualité et investi. Je souhaite une belle réussite la nouvelle équipe dans leurs missions » conclut Guy Miclo avant de céder sa place au doyen d'âge, Michel Verard, élu de Bourg-sous-Châtelet, pour procéder à l'élection du président.

Les deux candidats pour cette fonction ont expliqué leurs motivations pour accéder à ce poste, Jacky Chipaux, élu à Chaux, actuel vice-président



Le président Jacky Chipaux (au centre), entouré de ses 2 vice-présidents, Jean Bernard Marsot (à droite) et Pascal Tisserand.
Photo Alain Fendeler

rité absolue avec 20 voix sur 27. Il est décidé à l'unanimité la mise en place de 2 vice-présidents. Le premier vice-président est Jean Bernard Marsot, maire de Lepuix, élu à l'unanimité. Pour la place de 2^e vice-président 2 candidats, Christophe Mathieu, de Vescemont et Pascal Tisserand, de Lachapelle-sous-Chaux. C'est Pascal Tisserand qui devient 2^e vice-président avec 16 voix sur 25. Jacky Chipaux propose d'associer à la présidence, un représentant de chacune des communes, ce qui composera le bureau syndical.

maximales est calculé en fonction de la population couverte par le syndicat, ce qui représente en brut pour le président, 890,34 € et pour les vice-présidents, 355,97 €. Ces taux sont retenus pour la nouvelle mandature.

Commission

Peu de volontaires pour la commission des appels d'offres, ce seront Jean Bernard Marsot et Roland Prenez.

Un délégué au CNAS (comité national d'action Sociale), l'équivalent du CSE du secteur privé (Comité social et économique) est sollicité, seul